

## **PREPARATION DE LA RENTREE 2021 DANS L'ENSEIGNEMENT DU 1<sup>er</sup> DEGRE CTSD du 15 février 2021**

### **I – PRIORITES DE LA POLITIQUE EDUCATIVE POUR LES ECOLES**

#### **A- Une ambition renforcée pour le 1<sup>er</sup> degré**

L'École doit permettre à chaque élève de s'accomplir. Réduire les difficultés précoces contribue à améliorer les résultats à tous les niveaux et sur toute la durée de la scolarité. La rentrée 2021 sera celle d'une priorité réaffirmée en faveur du premier degré, de la maîtrise des savoirs fondamentaux et de la prise en charge dès le plus jeune âge des difficultés d'apprentissage.

Dans un contexte de forte baisse démographique (environ 65 000 élèves de moins à la rentrée 2021), la création de plus de 2 000 emplois dans le 1<sup>er</sup> degré va permettre de

- poursuivre le plafonnement à 24 élèves par classe de grande section, CP et CE1 hors éducation prioritaire
- étendre le dédoublement des classes aux grandes sections de maternelle en éducation prioritaire
- ne fermer aucune école rurale (sauf accord du maire)
- améliorer les conditions d'exercice des directeurs d'école
- renforcer les moyens pour permettre l'accompagnement de l'ensemble des enfants en situation de handicap, conformément à l'objectif fixé par le président de la République lors de la conférence nationale du handicap du 11 février 2020.

La répartition des emplois dans le département à la rentrée 2021 devra permettre notamment de renforcer les dispositifs déjà en place afin d'améliorer la réussite scolaire dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationale, académique et départementale.

#### **B- Les moyens alloués et les effectifs**

Pour la rentrée scolaire 2021, la dotation ministérielle en emplois du 1<sup>er</sup> degré, affectés à l'académie de Strasbourg est de 95 postes. Le département du Haut-Rhin dispose de 35 postes. Les effectifs attendus pour la rentrée 2021 dans le département sont en baisse de 1235 élèves par rapport au constat des effectifs de la rentrée 2020.

#### **C- Repères et méthode d'étude**

Les documents d'accompagnement présentent la situation de l'ensemble des écoles du département, en fonction du type d'écoles :

- RPI concentrés monolingues
- RPI concentrés bilingues
- RPI dispersés monolingues
- RPI dispersés ayant des classes bilingues
- Ecoles maternelles monolingues
- Ecoles maternelles ayant des classes bilingues
- Ecoles élémentaires monolingues
- Ecoles élémentaires ayant des classes bilingues
- Ecoles primaires monolingues
- Ecoles primaires ayant des classes bilingues.

Les écoles sont classées par nombre décroissant de classes monolingues, avec une répartition par niveau des effectifs d'élèves prévus par les directeurs.

## D-Politique départementale de répartition de la dotation d'emplois

L'étude pour la répartition des moyens tient compte chaque année de plusieurs nécessités :

- traiter avec équité l'ensemble des situations du département, à structure comparable
- analyser de façon particulière chacune de ces situations.

Cet exercice s'appuie sur un travail étroit de concertation avec les acteurs qui instruisent le dossier sur le terrain, à savoir les Inspecteurs de l'Education Nationale, les directeurs d'école, mais aussi avec les partenaires de l'école, élus et parents d'élèves. Il ne saurait s'agir uniquement d'un exercice technique mais bien d'un acte de politique éducative guidant les choix effectués et éclairant les décisions prises.

Cette année, la politique départementale de répartition des emplois s'appuie sur plusieurs objectifs majeurs, dans le cadre de la politique nationale en faveur du 1<sup>er</sup> degré et dans la continuité de la politique menée en préparation de la rentrée 2020.

- **Le dédoublement des classes de CP et des classes de CE1 dans les écoles élémentaires et primaires relevant de l'Education prioritaire (REP et REP+), est achevé à la rentrée 2020.**

Toutes les classes de CP et de CE1 sont dédoublées dans le département du Haut-Rhin. Depuis la rentrée 2020, le département a également pris en compte dans son étude la situation particulière de l'école élémentaire KLEBER à Mulhouse. Les classes de CP et CE1 de l'école KLEBER sont dédoublées.

- **Le dédoublement des classes de GS dans les écoles maternelles relevant de l'Education prioritaire (REP et REP+), est mis en place à la rentrée 2021**

Le dédoublement des grandes sections en éducation prioritaire est mis en œuvre comme prévu, en veillant bien à l'échange avec les élus locaux. Les classes de grandes sections de l'école maternelle Porte du miroir (école orpheline) sont également dédoublées.

- **Limiter à 24 élèves par classe, à partir de la rentrée scolaire 2020, les effectifs des classes de grande section, CP et CE1 hors éducation prioritaire**

La limitation à 24 élèves se poursuit dans les écoles du département.

- **Accueillir des élèves supplémentaires, avec l'abaissement de l'âge de la scolarité obligatoire à trois ans**

La préparation de la rentrée 2021 permettra d'accueillir 100% des enfants de 3 ans conformément à l'article 11 de la loi « Pour une école de la confiance ». Les effectifs attendus sont de 7665 élèves (source : prévisionnel ministériel).

- **L'école inclusive : accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers**

La scolarisation des élèves en situation de handicap accompagnés ou non est en constante progression. Le déploiement des PIAL se poursuit à la rentrée 2021 afin de garantir une organisation efficace et pérenne. L'ensemble des personnels de l'équipe pédagogique et éducative travaille en collaboration pour identifier les besoins des élèves notifiés afin de mettre en œuvre les réponses adéquates dans la classe, mais aussi, dans l'école ou l'établissement scolaire.

- **Amélioration des conditions d'exercice des directeurs d'école**

Le ministre de l'éducation nationale souhaite donner plus de temps aux directeurs de petites écoles et rapprocher les conditions d'exercice des directeurs d'écoles maternelles et élémentaires.

Les directeurs d'école, notamment dans les écoles de moins de 4 classes se voient doter de jours de décharge supplémentaires :

- 6 jours par an pour les écoles à classe unique
- 12 jours par an pour les écoles de 2 à 3 classes
- les directeurs des écoles élémentaires de 9 classes seront déchargés, comme leurs homologues d'écoles maternelles, de 50% de leurs heures de classe hebdomadaires contre un tiers actuellement de temps de décharge.
- les directeurs des écoles élémentaires de 13 classes seront déchargés de 3/4 de leurs heures de classe hebdomadaires au lieu de la moitié actuellement, convergeant ainsi progressivement avec leurs homologues directeurs d'écoles maternelles de même taille.

Les décharges de direction ont fait l'objet d'une étude exhaustive afin de faire le point sur les décharges attribuées à titre exceptionnel à la rentrée 2020 et de mettre en place les nouvelles décharges à la rentrée 2021.

Des postes de titulaires de secteur seront dédiés au remplacement des directeurs d'écoles de 1 à 3 classes pendant leurs jours de décharge.

## **II – RESTRUCTURATION DU RESEAU DES ECOLES**

**PROJETS DE REGROUPEMENTS ET/OU FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES** (à l'étude) :

Circonscription d'Andolsheim :

Projet de fusion de direction entre l'école primaire « Le Tilleul » de Namsheim et l'école élémentaire de Geiswasser avec l'école primaire « Les Muguets » de Balgau. Direction unique 6 classes à l'école primaire « Les Muguets » de Balgau à la rentrée 2021.

Circonscription de Riedisheim :

Projet de fusion de direction entre les 3 écoles de la commune de Bartenheim (l'école maternelle « Les Lilas », l'école élémentaire « Victor Hugo La Chaussée » et l'école élémentaire « Charles Péguy »).

Circonscription de Wintzenheim :

Réflexion pour le passage de 3 sites à 2 pour le regroupement pédagogique dispersé entre les communes du RPI Voegtlinshoffen/Husseren-les-Châteaux/Obermorschwihr (école primaire intercommunale).

Circonscription de Wittelsheim :

Projet de fusion de direction entre l'école maternelle et l'école élémentaire « Ecole des 4 Fontaines » de Wattwiller à la rentrée 2021.

**CREATION DE REGROUPEMENTS ET FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (actés) :**

Circonscription d'Andolsheim :

Adhésion de la commune de Balgau au RPI Namsheim/Geiswasser à la rentrée 2021. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune de Namsheim en date

du 14/02/2020, de la commune de Balgau en date du 20/02/2020 et de la commune de Geiswasser en date du 06/03/2020.

## **Action 1 – ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE**

- **Dispositif classes « GS dédoublée » : ouverture de 97 classes « GS dédoublée ».**

### **-En REP+ : ouverture de 83 classes « GS dédoublée ».**

#### **1. Ville de Colmar : ouverture de 9 classes « GS dédoublée ».**

Ouverture d'une classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Anne Frank » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Les Violettes » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Saint-Exupéry » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Les Géraniums » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Les Coquelicots » ,

#### **2. Ville de Mulhouse : ouverture de 74 classes « GS dédoublée ».**

Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Jean de Loisy » ,  
Ouverture de 4 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Véronique Filozof » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Furstenberger » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Louis Pergaud 1 » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Albert Camus » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Sébastian Brant » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Jacques Prévert » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Jules Verne » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Henri Reber » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Wolf » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Les Tonneliers » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Pranard » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Dieppe » ,  
Ouverture d'une classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Saint-Exupéry » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Sébastien Bourtz » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Charles Perrault » ,  
Ouverture d'une classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « De la Cité » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Thérèse » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Montaigne » ,  
Ouverture d'une classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Rue de Quimper » ,  
Ouverture de 4 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Christian Zuber » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Franklin » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Plein Ciel » ,  
Ouverture d'une classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « Nordfeld » ,  
Ouverture d'une classe « GS dédoublée » à l'école maternelle « François Frey » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » au groupe scolaire « Drouot » ,  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » au groupe scolaire « Henri Sellier » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » au groupe scolaire « La Fontaine » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » au groupe scolaire « Brossolette » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » au groupe scolaire « Jean Wagner » ,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » au groupe scolaire « Pierrefontaine » ,  
Ouverture d'une classe « GS dédoublée » au groupe scolaire « Victor Hugo » .

### **-En REP : ouverture de 11 classes « GS dédoublée ».**

1. Ville de Colmar : ouverture de 8 classes « GS dédoublée ».  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Sébastien Brant »,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Les Lilas »,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Les Pâquerettes »,  
Ouverture de 2 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Waltz ».
  2. Ville de Mulhouse : ouverture de 3 classes « GS dédoublée ».  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » au groupe scolaire « Dornach ».
- Ecole orpheline : ouverture de 3 classes « GS dédoublée ».  
Ouverture de 3 classes « GS dédoublée » à l'école maternelle « Porte du Miroir » de Mulhouse.

- **Poste d'adjoint maternelle : fermeture de 57 postes d'adjoint maternelle.**

**-En REP+ : fermeture de 43 postes d'adjoint maternelle.**

1. Ville de Colmar : fermeture de 6 postes d'adjoint maternelle.  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Anne Frank »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Les Violettes »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Saint-Exupéry »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Les Géraniums »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint monolingue à l'école maternelle « Les Coquelicots »,
2. Ville de Mulhouse : fermeture de 44 postes d'adjoint maternelle.  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Jean de Loisy »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Véronique Filozof »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Furstenberger »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Louis Pergaud 1 »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Albert Camus »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Sébastien Brant »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Jacques Prévert »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Jules Verne »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Henri Reber »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Wolf »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Les Tonneliers »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Pranard »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Dieppe »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Saint-Exupéry »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Sébastien Bourtz »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Charles Perrault »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « De la Cité »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Thérèse »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Montaigne »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint monolingues à l'école maternelle « Christian Zuber »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint monolingue à l'école maternelle « Franklin »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint monolingue à l'école maternelle « Plein Ciel »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint monolingue à l'école maternelle « François Frey »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint maternelle au groupe scolaire « Drouot »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint maternelle au groupe scolaire « Henri Sellier »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint maternelle au groupe scolaire « La Fontaine »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint maternelle au groupe scolaire « Brossolette »,  
Fermeture de 2 postes d'adjoint maternelle au groupe scolaire « Jean Wagner »,

Fermeture d'un poste d'adjoint monolingue en maternelle au groupe scolaire « Pierrefontaine »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint monolingue en maternelle au groupe scolaire « Victor Hugo ».

**-En REP : fermeture de 7 postes d'adjoint maternelle.**

1. Ville de Colmar : fermeture de 5 postes d'adjoint maternelle.  
Fermeture de 2 postes d'adjoint à l'école maternelle « Sébastien Brant »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Les Lilas »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Les Pâquerettes »,  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Waltz ».
2. Ville de Mulhouse : fermeture de 2 postes d'adjoint maternelle.  
Fermeture de 2 postes d'adjoint maternelle au groupe scolaire « Dornach ».

- Ecole orpheline : fermeture d'un poste d'adjoint maternelle.  
Fermeture d'un poste d'adjoint à l'école maternelle « Porte du Miroir » de Mulhouse.

• **Classes LCR :**

- Ouverture d'une classe bilingue LCR en maternelle à l'école primaire « Illberg » de Mulhouse.  
Classes Français/Anglais (postes à profil) :
- Transformation des 3 postes monolingues en postes Français/Anglais en maternelle à l'école primaire « Illberg » de Mulhouse.
- Ouverture d'une classe bilingue LCR à l'école maternelle « Plein Ciel » à Mulhouse 01

**Action 2 – ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE**

• **Dispositif classes « CP dédoublé » et « CE1 dédoublé » :**

- En REP+ :

- 1) Ouverture d'une classe « CP dédoublé » en REP+ à Colmar :  
Ouverture de la 6 ème classe « CP dédoublé » à l'école élémentaire « Saint-Exupéry » de Colmar.
- 2) Fermeture de 2 classes « CP dédoublé » en REP+ à Mulhouse :
  - Fermeture de la 4 ème classe « CP dédoublé » à l'école élémentaire « Furstenberger » de Mulhouse,
  - Fermeture de la 4 ème classe « CP dédoublé » au Groupe Scolaire « Pierrefontaine » de Mulhouse.
- 3) Ouverture de 2 classes « CE1 dédoublé » en REP+ à Mulhouse :
  - Ouverture de la 6ème classe « CE1 dédoublé » à l'école élémentaire « Wolf » de Mulhouse,
  - Ouverture de la 5ème classe « CE1 dédoublé » à l'école élémentaire « Paul Stintzi » de Mulhouse.
- 4) Fermeture de 3 classes « CE1 dédoublé » en REP+ :
  - a) Colmar :  
Fermeture de la 6 ème classe « CE1 dédoublé » à l'école élémentaire « Saint-Exupéry » de Colmar.

b) Mulhouse :

Fermeture de la 7ème classe "CE1 dédoublé" à l'école élémentaire « Thérèse » de Mulhouse,  
Fermeture de la 5ème classe "CE1 dédoublé" à l'école élémentaire « Nordfeld » de Mulhouse.

- **Poste de direction :**

- Transformation d'un poste d'adjoint élémentaire en poste de direction à l'école française de Bâle.

- **Classes LCR :**

- Ouverture de la 2ème classe bilingue en LCR à l'école élémentaire de Soultzmatt,
- Ouverture de 3 classes bilingues LCR en élémentaire à l'école primaire « Illberg » de Mulhouse,
- Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en élémentaire à l'école primaire du RPI Oltingue/Biederthal/Wolschwiller,
- Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR à l'école élémentaire « Jean-Henri Lambert » de Seppois-le-Bas,
- Transformation d'une classe bilingue LCR en classe bilingue ordinaire en élémentaire à l'école primaire de Orbey.

- **Classes Français/Anglais (postes à profil) :**

- Transformation des 4 postes monolingues en postes Français/Anglais en élémentaire à l'école primaire « Illberg » de Mulhouse.
- Ouverture de la 5ème classe Français/Anglais en élémentaire à l'école primaire « Illberg » de Mulhouse.

### **Action 3 – BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS**

- **Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A)**

- Ouverture d'un demi-poste UPE2A au Groupe Scolaire « Drouot ».
- Fermeture d'un poste UPE2A implanté au Groupe Scolaire « Brossolette » de Mulhouse 2 (transféré vers le collège « Bourtzwiller » de Mulhouse (BOP 141).
- Régularisation rentrée 2020 : transfert d'un demi-poste UPE2A de l'école primaire « Jean Macé » de Colmar vers l'école élémentaire « Anne Frank » de Colmar.

- **Ulis école**

- Ouverture de 2 Ulis école sur la ville de Mulhouse (implantations à définir avec la municipalité),
- Ouverture d'une Ulis école à l'école élémentaire « Marcel Pagnol » de Huningue,
- Ouverture de la 2ème Ulis école à l'école primaire « Centre » de Kingersheim,
- Ouverture de la 2ème Ulis école à l'école primaire « René Spaeth » de Ribeauvillé.

- **Etablissements spécialisés :**

- Régularisation rentrée 2020 : transformation des 2 postes UEMA ouverts à la rentrée 2016 à l'IME « Domaine Rosen » de Bollwiller en option D ECSP SESSAD en poste Ulis TSA UEMA,
- Ouverture d'un poste UEEA (établissement spécialisé de rattachement à définir).

- **RASED**

- Psychologue :

Transfert d'un poste de psychologue de la ville de Guebwiller (0,5 poste implanté à la circonscription et 0,5 poste implanté à l'école élémentaire « Emile Storck » de Guebwiller vers la ville de Soultz (implanté à l'école élémentaire « Katia et Maurice Krafft » de Soultz.

- Maître E :

Le poste Maître E implanté à l'école élémentaire « Blosen » de Thann sera implanté à l'école élémentaire « Les Abeilles » de Masevaux-Niederbruck (circonscription de Thann).

## **Action 4 – FORMATION**

- Postes destinés au renforcement des PEMF

Création de 6 supports de décharge de PEMF soit 2 ETP (implantations à définir).

- Postes « mission lecture »

Régularisation rentrée 2020 : transformation du poste « mission lecture » en poste de conseiller pédagogique généraliste (poste transféré en action 6).

## **Action 5 – REMPLACEMENT**

- **Transformation de 20 postes de ZIL ordinaires en postes de titulaires de secteur :**

-16 postes seront dédiés aux décharges des directeurs de petites écoles

- 4 postes seront dédiés aux décharges des directeurs d'école en charge de PIAL

### **27 postes de ZIL sont supprimés:**

- circonscription d'Altkirch (-7 postes) : écoles de Durmenach, les Nivéoles à Waldighoffen, les Tuileries à Altkirch, Illtal, Ferrette, Lambert à Seppois le Bas, l'Envol à Hirsingue
- circonscription de Guebwiller (-1 poste) : école Bollwiller
- circonscription d'Illfurth (-1 poste) : école d'Illfurth
- circonscription de Mulhouse 1 (-2 postes) : écoles Pergaud et Fustenberger
- circonscription de Riedisheim (-3 postes) : écoles Prévert à Dietwiller, centre à Habsheim et centre à Rixheim
- circonscription de St Louis (-4 postes) : écoles Widemann à St Louis, Hegenheim, Roland Igersheim à Helsingue, Folgensbourg
- circonscription de Thann (-5 postes) : écoles Bungert à Thann, Helstein à Thann, Burnhaupt-le-Haut, Moosch, Willer sur Thur
- circonscription de Wintzenheim (-1 poste) : école Arc en Ciel à Wintzenheim
- circonscription de Wittelsheim (-3 postes) : écoles centre (-2 postes) et Graffenwald à Wittelsheim

### **7 postes de ZIL seront redéployés dans le département:**

- création d'un poste dans les circonscriptions d'Andolsheim, de Colmar, de Mulhouse 3 et de Wittenheim
- création de 3 postes dans la circonscription de Mulhouse 2

Enfin, **2 postes de brigade REP+** sont créés et implantés à l'école maternelle Filozof et Furstenberger

- Ouverture de 2 postes de brigade REP+ afin de prendre en compte l'augmentation du nombre d'enseignants affectés en éducation prioritaire (1 poste pour la circonscription de Mulhouse 1 et un poste pour la circonscription de Mulhouse 3 => implantations à définir).

## **Action 6 – PILOTAGE – ENCADREMENT**



- **Postes de conseillers pédagogiques :**

- Ouverture d'un poste conseiller pédagogique « Langues Vivantes » (implantation à définir)
- Ouverture d'un poste conseiller pédagogique « Maternelle » (circonscription d'Illfurth),
- Régularisation rentrée 2020 : transformation du poste « mission lecture » en poste conseiller pédagogique généraliste (poste provenant de l'action 4),
- Transformation des 2 postes de conseiller pédagogique « Arts plastiques » en postes de conseiller pédagogique généraliste étiquetés « Arts et culture » (circonscription de Wittenheim),
- Transformation des 2 postes de conseiller pédagogique « Education Musicale » en postes de conseiller pédagogique généraliste étiquetés « Arts et culture » (circonscription de Wittenheim).
- Transformation de 6 postes de conseiller pédagogique « E.P.S » en postes de conseiller pédagogique généraliste :
  - 1 poste à la circonscription d'Altkirch,
  - 1 poste à la circonscription de Guebwiller,
  - 1 poste à la circonscription de Riedisheim,
  - 1 poste à la circonscription de Thann,
  - 1 poste à la circonscription de Wintzenheim,
  - 1 poste à la circonscription de Wittenheim.

- **Référents départementaux des directeurs d'école :**

- Ouverture de 2 demi-décharges personnalisées pour les référents départementaux des directeurs d'école.

- **Décharge de direction à titre exceptionnel :**

Circonscription de Colmar :

Ecole élémentaire « Saint-Nicolas » de Colmar (7 classes) : 0.33 au lieu de 0.25.

Circonscription d'Ingersheim :

Ecole élémentaire « André Aalberg » de Sainte-Marie-aux-Mines (7 classes) : 0.5 au lieu de 0.25.

Circonscription de Mulhouse 3 :

Ecole maternelle « Christian Zuber » 1 au lieu de 0,50 au titre de la difficulté scolaire pour coordination PIAL

Ecole primaire « Ilberg » : 1 au lieu de 0,50 à titre exceptionnel

Circonscription de Wintzenheim :

Ecole élémentaire de Munster (10 classes) : décharge complète au lieu de 0.5 (CADA et Ulis).

- **Nouvelle grille pour les décharges de direction :**

### **DECHARGES DE DIRECTION MATERNELLES**

1 classe : 6 jours/an

2 et 3 classes : 12 jours/an

4 à 7 classes : 1/4 décharge

8 classes ordinaire : 1/3 décharge

8 à 11 classes REP/REP+ et 9 à 12 classes ordinaires : 1/2 décharge

13 classes et + ordinaire et 12 classes et + en REP/REP+ : décharge totale

### **DECHARGE DE DIRECTION ELEMENTAIRES**

6 jours/an 1 classe 1 classe

12 jours/an 2 et 3 classes 2 et 3 classes

1/4 décharge 4 à 7 classes 4 à 7 classes

1/3 décharge 8 classes 1/2 décharge 9 à 12 classes 3/4 décharge 13 classes

décharge totale 14 classes et +  
8 à 11 classes  
12 classes et +

**Ecoles à 9 classes en ORD bénéficiant de +0.17 de décharge de direction :**

- Ecole primaire « L'Envol du Petit Prince » de Hirsingue,
- Le Groupe Scolaire « Paul Fuchs » de Horbourg-Wihr,
- Le Groupe Scolaire « La Porte du Ried »,
- Le Groupe Scolaire « Jean d'Ormesson » de Habsheim,
- Ecole primaire de Burnhaupt-le-Bas,
- Ecole primaire « Eugène Wacker » de Richwiller.

**Ecoles à 13 classes en ORD bénéficiant de +0.25 de décharge de direction :**

- Ecole élémentaire « Lyautey » de Riedisheim.

**Action 7 – PERSONNELS EN SITUATIONS DIVERSES**

Néant